

FICHE D'INSCRIPTION (Nouvel élève)

Élève : NOM Prénom

Je soussigné(e)

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, et m'engage à les respecter. (disponible [ici](#) ou à l'accueil du conservatoire)
- Confirme donner mon accord à la collecte de mes données personnelles dans le cadre de l'inscription de mon enfant ou de moi-même (élève majeur) ¹.
- Certifie que l'élève bénéficie d'une assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2025-2026.
- J'autorise le responsable du CRD à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève : transport au centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, et à faire pratiquer si besoin toute intervention.
- Je souhaite que le responsable n°2, enregistré sur l'extranet, soit en copie des mails envoyés par le CRD

Tout au long de la scolarité de l'élève, par renouvellement annuel tacite ² :

- OUI NON Je cède mes droits à la captation image/son de mon enfant ou de moi-même (élève majeur) à la Ville de Saint-Germain-en-Laye si l'occasion se présente, et sa diffusion à des fins exclusives d'information.
- OUI NON Je souhaite recevoir par mail les informations sur les manifestations du CRD (Newsletter)
- OUI NON J'autorise mon enfant à venir seul au CRD pour travailler sa discipline artistique (élève mineur)
- OUI NON J'autorise mon enfant à quitter le CRD en cas d'absence imprévue d'un professeur (élève mineur)

Pour l'année scolaire à venir, je souhaite m'acquitter des droits de scolarité en :

- 1 fois à réception de la facture du mois d'octobre (envoi en novembre)
- 6 fois par prélèvement automatique mensuel (factures d'octobre à mars)
 - Le prélèvement fractionné ne pourra pas s'appliquer dans le cas d'une inscription prise en cours d'année scolaire, **ni pour les sommes inférieures ou égales à 200 €.**
 - Voir les pièces à fournir pour un prélèvement automatique (en page 1)

Fait à, le

Signature :

¹ Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et à la gestion du dossier des élèves par la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit de consultation et de rectification des informations qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment, retirer votre consentement grâce à l'accès sécurisé à vos données personnelles par les moyens suivants :

- En vous rendant à de la Direction des Affaires Administratives : 86, rue Léon Désoyer (se de vous munir d'un justificatif d'identité).
- En écrivant à : Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction des Affaires Administratives, ou au Délégué à la Protection des Données, 16 rue de Pontoise - BP 10101, 78101 Saint-Germain-en-Laye cedex, en exposant votre demande et en justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir donner suite à votre demande d'inscription.

² Vous pouvez à tout moment, changer vos choix de modalités en contactant le Conservatoire par mail ou par téléphone.

Cursus ou enseignement artistique suivi par l'élève :

Art Dramatique :

Nom de l'établissement :

Années de pratique ou niveau atteint :

Descriptif libre :

Danse :

Nom de l'établissement :

Années de pratique ou niveau atteint :

Descriptif libre :

Musique :

Nom de l'établissement :

Formation Musicale : niveau actuel/nombre d'années :

Instrument pratiqué et niveau/nombre d'années :

Descriptif libre :

Autre discipline artistique pratiquée :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- 1 justificatif de domicile** (facture d'électricité ou d'eau, de quittance de loyer, ...)
- La fiche de réinscription** correctement complétée et signée
- La carte d'identité** du responsable légal ou de l'élève majeur
- L'attestation d'assurance responsabilité civile 2026-2027** (à remettre au plus tard le 26/09/2026)
- 1 photo de l'élève** (au format jpeg, jpg)

Pour les danseurs uniquement¹ :

- 1 certificat médical** d'un médecin daté de moins de 3 mois attestant la capacité de l'enfant à la pratique de la danse, à renouveler tous les ans¹

Pour un 1er prélèvement automatique (paiement en 6x uniquement):

- 1 autorisation de prélèvement SEPA** (ci-joint)
- 1 RIB** (au nom du représentant 1, payeur des factures)

Pour une demande d'inscription d'un élève venant d'un autre établissement :

- 1 certificat de scolarité** récapitulant le ou les cursus suivis, et/ou la page 2 de la fiche d'inscription

Optionnel pour les élèves Saint-Germanoises uniquement :

- Une Attestation de Quotient Familial CAF** (à défaut, votre dernier avis d'imposition)²

→ Toutes les pièces justificatives sont à déposer sur l'extranet via l'onglet « Responsable Légal/Documents » dans le menu à gauche, avant le **Dimanche 12 juillet 2026** (1ère session) **ou le Dimanche 30 août 2026** (2ème session). (Merci de privilégier les documents au format PDF pour la facilitation de lecture et éviter les documents cryptés).

¹ /!\ La pratique de la danse en conservatoire ne dépend pas du code du sport mais du code de l'éducation. La danse reste donc régie par la **loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse**, inscrite au livre III du code de l'éducation. Certains médecins sont réticents à fournir un certificat médical chaque année. En cas de difficulté pour obtenir ce certificat, vous pouvez présenter à votre médecin l'article R 362-2 du code de l'éducation qui est toujours en vigueur :

"Les exploitants doivent s'assurer, avant le début de chaque période d'enseignement, que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui leur est dispensé. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. A la demande de tout enseignant, un certificat attestant un examen médical supplémentaire doit être requis."

→ Tout comme les droits de scolarité, les frais de dossier (40,00€ par élève et par spécialité demandée) sont engendrés lors d'une demande d'inscription. La somme due devra être réglée chaque année, après réception de la facture, et ce quel que soit le résultat d'admission. Dans le cadre d'une procédure de dématérialisation, les factures seront automatiquement envoyées par mail.

² Pour les Saint-Germanoises, des réductions sur les frais de scolarité peuvent être calculées sur la base du QF CAF. A défaut de justificatifs, le plein tarif Saint-Germanoises sera appliqué. Pour toute information sur le règlement des factures écrire à : regie.centralisee@saintgermainenlaye.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT : FR21VIL480461

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- la Régie de Recettes Centralisée Ville de Saint-Germain-en-Laye à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie de Recettes Centralisée Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRENOM et ADRESSE DU DEBITEUR

NOM et ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT
TENEUR DU COMPTE A DEBITER

COMPTE A DEBITER

IBAN

Identifiant International de la Banque (BIC)

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

REGIE DE RECETTES CENTRALISEES
VILLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BP 10 101
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex

Date :

Signature :

Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence l'impossibilité de mettre en oeuvre le prélèvement automatique. Les destinataires des données sont les agents de la Direction de la Solidarité et des Directions des Finances et du Contrôle de Gestion (DFCG) désignés par le Maire.

Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

Les données seront conservées 10 ans après le dernier prélèvement.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, vos droits de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) par les moyens suivants :

- En vous rendant auprès des Directions des Finances et du Contrôle de Gestion, 86 rue Léon Désoyer (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).

- En écrivant à Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Directions des Finances et du Contrôle de Gestion, ou au Délégué à la Protection des Données au 16 rue de Pontoise - BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex et en exposant votre demande et justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.

Prière de retourner cet imprimé à La Régie Centralisée Ville de Saint-Germain-en-Laye en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B)